



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 242

L'INSTITUT CANADIEN DE CONSERVATION

Déclaration de

l'honorable Patricia Bovey

Le mercredi 31 octobre 2018

LE SÉNAT

Le mercredi 31 octobre 2018

L'INSTITUT CANADIEN DE CONSERVATION

L'honorable Patricia Bovey : Honorables sénateurs, nous avons une responsabilité collective envers une grande partie de la collection publique canadienne, qui se compose d'œuvres d'art, de meubles et de sculptures qui appartiennent au Sénat, qui y sont exposés ou qui sont prêtés par celui-ci. Évidemment, je m'intéresse tout particulièrement au fait que cette collection comprend des portraits des Présidents, qui ont été réalisés surtout par des artistes canadiens — dont, hélas, peu de femmes —, des portraits de membres des familles royales française et anglaise, des tableaux de paysages canadiens et un nombre croissant d'œuvres d'art autochtone et inuit en deux ou trois dimensions.

Lorsque l'édifice du Centre fermera ses portes afin qu'on puisse le rendre résistant aux tremblements de terre, en extraire l'amiante et y apporter d'autres rénovations, on procédera au déménagement des objets de la collection. Certains se retrouveront dans le nouvel édifice du Sénat, d'autres seront entreposés et, enfin, certains feront l'objet de travaux de conservation.

Le sénateur Joyal, la sénatrice Eaton, les conservateurs et moi avons tout récemment visité l'Institut canadien de conservation et, avant l'Action de grâce, je me suis rendue au nouvel entrepôt. Je voulais m'assurer qu'il répond aux normes muséologiques relatives à la préservation de ces œuvres. Je suis heureuse de signaler que les nouvelles installations satisfont bel et bien aux principales normes en la matière.

La température est réglée à 20 degrés Celsius, et on prévoit une fluctuation maximale à court terme de plus ou moins 2 degrés. L'humidité relative demeurera entre 45 et 55 p. 100, un réglage d'une importance cruciale pour assurer la sécurité des œuvres. Le

niveau de luminosité maximal est fixé à 20 lux et le niveau de rayons ultraviolets correspond à la norme. Un détecteur de mouvement éteindra les lumières lorsque l'espace sera vide, ce qui est une excellente disposition. L'installation d'un système d'extincteurs sous eau est également prévue. J'aimerais savoir quelle sera la pression d'eau du système une fois qu'il sera activé; en effet, si elle est trop forte, les toiles pourraient être endommagées. Je me réjouis que les employés aient accepté d'installer des détecteurs d'inondation pour signaler une fuite des canalisations supérieures ou un désastre naturel comme ceux qui se sont produits lors des récentes tornades.

Les particules de poussière dans l'air sont un autre facteur important dont il faut tenir en compte. J'attends les résultats des analyses et j'aimerais en recevoir régulièrement, car cette aire d'entreposage est située dans un édifice où arrivent des livraisons de toutes sortes.

Les portes d'accès sont assez larges pour y faire passer les œuvres et elles sont sécurisées puisqu'on ne peut les ouvrir qu'avec une carte. On m'a confirmé que le mécanisme de levage du chariot élévateur fonctionnait en douceur, sans coup ou arrêt brusque, ce qui est important quand on manipule des meubles patrimoniaux et des œuvres d'art de grandes dimensions. Les nouveaux écrans suffisent pour protéger les tableaux en question.

Pour assurer le respect des éléments clés de la gestion des collections publiques, on a élaboré une politique claire en matière de gestion des collections et on a mis à jour la base de données qui précise dorénavant le nom de l'artiste, le responsable de la garde, l'emplacement et tous les détails de l'œuvre. J'ose espérer qu'on trouvera des moyens créatifs pour accroître l'accessibilité à cette importante fiducie d'intérêt public. Nous devons tous être fiers de cette collection. Je vous remercie.
